

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

3 AVRIL 2013

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 3 AVRIL 2013, à 17 h (5 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Bruno Boyer , maire de Belleterre
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
M^{me} Claudine Laforge Clouâtre , mairesse de St-Édouard-de-Fabre

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

M. Philippe Barette, maire de Témiscaming

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et chargée de
projet en environnement
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de
17 h à 17 h 30.

04-13-171A

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption
de l'ordre du jour.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet fait un bilan de la visite de la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, au Témiscamingue, le 21 mars 2013. Il mentionne qu'elle a eu une très bonne écoute et retient deux points positifs de sa visite :

1. M^{me} Marois a semblé être sensible sur la position de la MRC de Témiscamingue en ce qui concerne le dossier des projets de mini-centrales.
2. M^{me} Marois a demandé que la MRC de Témiscamingue produise un mémoire sur sa vision de la modulation dans un contexte de ruralité.

Retour sur l'annonce de la création du Parc national d'Opémican qui est un projet important pour le Témiscamingue :

- ↵ Parc national d'une superficie d'environ 250 km²;
- ↵ Restauration du site historique Opémican;
- ↵ Investissements de 26 M\$;
- ↵ Ouverture officielle planifiée pour 2017;
- ↵ Potentiel de 40 000 visiteurs par année;
- ↵ Retombées économiques de 7,5 M\$ par année;
- ↵ Création d'environ 30 emplois réguliers ou saisonniers;

Le processus de création est maintenant enclenché avec le Service des parcs. Dès 2013, des travaux de décontamination du site, au coût de 10 M\$, en surplus des 26 M\$ pour l'aménagement du parc, devraient débiter.

04-13-172A

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2013.

Une modification a été apportée au procès-verbal pour ajouter à la résolution n^o 03-13-110A « *Autorisation – Frais de déplacement pour Mission en France* » pour autoriser la directrice générale – secrétaire-trésorière à signer l'entente du FADET, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

M. Daniel Barrette demande un suivi concernant le dossier de la génératrice d'urgence de CKVM, notamment pour que cet outil puisse être en service lors de pannes majeures afin de communiquer avec la population témiscamienne. La MRC prend acte des attentes des élus en lien avec ce dossier et assurera un suivi nécessaire pour le bon fonctionnement de cet outil de communication en matière de protection civile. D'ailleurs, un protocole d'entente sera mis en place pour définir les rôles et responsabilités de chaque partie.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2013 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu, après correction à la résolution.

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

1^{re} partie

04-13-173A

Aucune question de l'assistance.

04-13-174A

Appel d'offres d'Hydro-Québec.

Le préfet a été avisé que dorénavant, Hydro-Québec procéderait à des appels d'offres pour les entrepreneurs électriciens et généraux sur une base régionale plutôt que territoriale. La raison évoquée : facilite le processus des appels d'offres au niveau administratif.

Considérant l'impact négatif pour nos entrepreneurs locaux, qui ne peuvent rivaliser avec des firmes plus grandes en Abitibi;

Considérant l'absence de gain financier pour Hydro-Québec;

Considérant l'importance pour nos organisations publiques et parapubliques de faire appel à l'expertise locale lorsqu'elles ont des besoins à combler;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De demander à Hydro-Québec de revenir à la procédure initiale soit de réaliser leurs appels d'offres sur une base territoriale plutôt que régionale, donc de différencier le Témiscamingue de l'Abitibi.

04-13-175A

Transport collectif « Le Baladeur ».

Attendu qu'en vertu de la résolution n° 03-12-087A, la MRCT demandait au ministère des Transports une contribution financière du montant de 72 854,51 \$ pour l'année 2012, tel que prévu au plan d'affaires 2008-2013 (Le Baladeur) et confirmait par le fait même que la contribution de la MRC de Témiscamingue pour l'année 2012 s'élevait au montant de 36 422,25 \$;

Attendu qu'en vertu de la résolution n° 11-12-387A, la MRCT demandait au ministère des Transports une contribution financière du montant de 100 000 \$ pour l'année 2013, tel que prévu au plan d'affaires 2008-2013 (Le Baladeur) et confirmait par le fait même que la contribution de la MRC de Témiscamingue pour l'année 2013 s'élevait au montant de 38 250 \$;

Attendu que les différentes contributions financières visent à financer les activités du transport collectif du Témiscamingue;

Attendu que le ministère des Transports exige que la contribution du milieu provienne de la MRCT;

Attendu que la MRCT a établi une entente avec ses différents partenaires pour le partage des contributions financières dans un processus administratif répondant aux attentes du MTQ;

Attendu que Le Baladeur a réalisé des surplus en 2012 et que lesdits surplus seront réinvestis dans le service de transport collectif Le Baladeur;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ De demander au ministère des Transports de procéder au versement des contributions financières 2012 et 2013 tel que stipulé précédemment afin de soutenir le transport collectif en milieu rural.

04-13-176A

Société d'aménagement et d'exploitation du parc linéaire du Témiscamingue / Route verte – Entretien 2012.

Considérant que la Route verte reliant Ville-Marie à Angliers sur l'emprise ferroviaire est une infrastructure touristique faisant partie du réseau québécois;

Considérant que la Société d'aménagement et d'exploitation du parc linéaire du Témiscamingue gère cette infrastructure grâce au financement obtenu du ministère des Transports du Québec et à l'implication des municipalités limitrophes;

Considérant l'importance de procéder à un entretien régulier afin d'assurer la qualité de cette infrastructure;

Considérant que le coût des travaux d'entretien effectués en 2012 s'élève à 17 672,30 \$ dont 8 868,51 \$ furent investis par les municipalités limitrophes;

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De demander au ministère des Transports du Québec de verser la subvention pour l'entretien de la Route verte de la saison 2012 tel que convenu.

04-13-177A

Gestion des matières résiduelles.

Appel d'offres pour le camion de collecte.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 mars 2013. Une seule soumission a été déposée par le Groupe Environnemental Labrie inc. pour un montant de 267 895,55 \$; celle-ci a été analysée et jugée conforme. L'adjudication du contrat est prévue lors du prochain conseil des maires qui aura lieu le 17 avril 2013.

Colloque Americana 2013 – Rapport de la directrice.

Du 19 au 21 mars 2013, s'est tenu le Salon international des technologies environnementales – Americana 2013 à Montréal.

Ce colloque organisé par le Réseau environnement se veut un lieu d'échanges sur les enjeux de l'heure en matière de technologies environnementales et de développement durable.

Durant ces trois jours, plus de 250 conférenciers ont permis aux spécialistes du domaine de faire le point sur les derniers développements survenus notamment dans les secteurs de l'eau, de la gestion des matières résiduelles, de la qualité de l'air, des mines, de l'agriculture, des technologies propres, de la biodiversité, de l'énergie, des changements climatiques et du développement durable du Nord québécois.

04-13-178A **Avis de révision pour la classification – CSST.**

Considérant la correspondance datée du 26 octobre 2012 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, concernant la *Décision de classification* pour l'année 2013 pour la MRC de Témiscamingue;

Considérant qu'en vertu de cette décision, les activités de la MRC de Témiscamingue ont été classées dans une nouvelle catégorie modifiant à la hausse le taux de prime correspondant;

Considérant que pour l'année 2012, le taux de prime était de 0,65 \$ (taux par tranche de 100 \$ de salaire assurable);

Considérant que la modification à l'unité de classification entraîne une hausse du taux de 1,08 \$ le portant à 1,73 \$ (taux par tranche de 100 \$ de salaire assurable);

Considérant que cette hausse de tarification aura un impact considérable sur le budget de la MRC;

Considérant que les représentations d'usage ont été réalisées auprès de la CSST;

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

❖ De demander la révision de la décision de classification pour les années 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 à la CSST.

04-13-179A **CKVM – Offre de services.**

Le directeur général adjoint de la MRCT, M. Tomy Boucher, informe le comité administratif qu'il a reçu une offre de services de la part de CKVM.

De manière générale, la MRCT s'engage à investir un minimum de 3 000 \$ d'ici au 3 novembre 2013; en contrepartie, CKVM s'engage à offrir à la MRCT des tarifs préférentiels sur tous les placements publicitaires de même qu'une bonification de 15 % à chacun de ses placements.

Ces tarifs sont également offerts aux organismes mandataires de la MRCT en l'occurrence Québec en Forme, Avenir d'enfants et la Commission culturelle.

Considérant les besoins de la MRCT pour les prochains mois, entre autres pour ses chroniques municipales, de Québec en Forme, d'Avenir d'enfants et de la Commission culturelle du Témiscamingue;

Considérant que la MRCT devra prendre des blocs publicitaires pour le Tour cycliste de l'Abitibi, la journée « portes ouvertes » à l'Écocentre et les élections municipales de 2013;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

❖ D'accepter l'offre de services de CKVM.

04-13-180A

Projet de sécurité routière – Demande d'aide financière auprès du député provincial, M. Gilles Chapadeau.

Attendu que le Comité de sécurité publique travaille sur un projet de sensibilisation en sécurité routière pour l'ensemble de la MRCT;

Attendu que le conseil des maires, lors de l'adoption du budget de 2013, octroyait 15 000 \$ au projet;

Attendu que ce projet est réalisé en partenariat avec le MTQ, la SAAQ, la SQ et la CSLT;

Attendu que la SAAQ finance l'acquisition des panneaux de sensibilisation à être installés aux entrées / sorties des municipalités;

Attendu que l'acquisition d'une stèle-radar permettrait d'accroître la sensibilisation des usagers de la route dans des endroits à risques ou près des zones scolaires;

Attendu que cet appareil a un effet dissuasif auprès des conducteurs, selon divers projets réalisés ailleurs en province;

Attendu que les divers intervenants impliqués au projet souhaitent la participation du député provincial, M. Gilles Chapadeau;

Attendu que le député dispose d'un budget discrétionnaire pour soutenir les municipalités dans tout projet lié au réseau routier;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

❖ De demander au député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue une subvention de 7 500 \$ pour participation financière à l'acquisition d'une stèle-radar avec remorque.

04-13-181A

Autorisation pour dépôt du rapport d'activités annuel pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie auprès du ministère de la Sécurité publique.

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRCT est entré en vigueur le 27 août 2010;

Considérant que la MRC de Témiscamingue doit transmettre un rapport annuel au MSP concernant le suivi du schéma;

Considérant que le rapport est actuellement en production, M. Jean Martineau étant à recueillir les informations auprès des municipalités;

Considérant que ce rapport contient les informations relatives à la réalisation, pour chacune des municipalités prenantes du schéma, des actions prévues aux plans de mise en œuvre;

Considérant que le MSP exige le dépôt du rapport avant le 30 avril 2013;

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'envoi du rapport annuel d'activités pour l'année 2013 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour dépôt au ministère de la Sécurité publique;
- ❖ D'autoriser le préfet et la directrice générale – secrétaire-trésorière à signer ledit rapport pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

04-13-182A

Dossier du Pacte rural 2012.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement aux projets du Pacte rural, comme suit :
 - Fondation des amis de Rémi
(Projet St-Gabriel)
Montant autorisé : 11 903,65 \$
Versement : **9 528,00 \$**
 - Ville de Belleterre
Projet de terrain de camping
Montant autorisé et à payer : **20 000,00 \$**

04-13-183A

Certificat de conformité

Approbation de la modification adoptée par résolution n° 2013-109 par la Ville de Belleterre à son règlement de zonage.

Attendu qu'en vertu des articles 59 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les municipalités locales ont, jusqu'en novembre 2014, pour adopter tout règlement de concordance en rapport avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC;

Attendu que la Ville de Belleterre a adopté le règlement n° 2013-109 (zonage) et qu'après analyse, celui-ci apparaît conforme au schéma d'aménagement révisé;

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la Ville de Belleterre à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 2013-109, adopté le 12 février 2013 – zonage).

Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

À l'exception des dispositions relatives à la protection des rives (RCI, article 4.4) et des dispositions relatives à l'amendement d'un règlement municipal d'urbanisme ou à l'adoption d'un règlement d'emprunt (RCI, articles 8.4 et 8.5), la Ville de Belleterre est exclue de l'application du Règlement de contrôle intérimaire.

Après analyse, le règlement de zonage n° 2013-109 soumis par la Ville de Belleterre ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI et peut entrer en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 2013-109 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

04-13-184A

Certificat de conformité

Approbation de la modification adoptée par résolution n° 165-2013 par la municipalité de Guérin à son règlement de zonage.

Attendu qu'en vertu des articles 59 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les municipalités locales ont, jusqu'en novembre 2014, pour adopter tout règlement de concordance en rapport avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC;

Attendu que la municipalité de Guérin a adopté le règlement n° 165-2013 (zonage) et qu'après analyse, celui-ci apparaît conforme au schéma d'aménagement révisé;

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Guérin à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 165-2013, adopté le 11 mars 2013 – zonage).

Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

À l'exception des dispositions relatives à la protection des rives (RCI, article 4.4) et des dispositions relatives à l'amendement d'un règlement municipal d'urbanisme ou à l'adoption d'un règlement d'emprunt (RCI, articles 8.4 et 8.5), la municipalité de Guérin est exclue de l'application du Règlement de contrôle intérimaire.

Après analyse, le règlement de zonage n° 165-2013 soumis par la municipalité de Guérin ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI et peut entrer en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 165-2013 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

Tournoi de golf Desjardins au bénéfice de la Fondation du Centre de santé Ste-Famille prévu le 14 juin 2013 : 500 \$.

04-13-185A

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet à participer au tournoi de golf Desjardins au bénéfice de la Fondation du Centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie, prévu le 14 juin 2013. Une somme de 500 \$ est versée à cette fin.

04-13-186A

Bal de Souvenir du printemps, le 20 avril 2013 à Fugèreville.

Le comité administratif prend acte de la demande; la MRC n'a pas de budget prévu à cet effet. Cette demande relève des attributions des municipalités locales.

04-13-187A

14^e Télé-Don de TV Témis, le 20 avril 2013, sous la présidence d'honneur de M. Denis Clermont.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement d'aide financière à Télé-Don pour l'année 2013 pour un montant de 500 \$.

04-13-188A

Association du hockey mineur du Témiscamingue – Participation aux championnats interrégionaux du 5 au 7 avril 2013 à Montréal.

Le comité administratif prend acte de la demande; la MRC n'a pas de budget prévu à cet effet. Cette demande relève des attributions des municipalités locales.

04-13-189A

Approbation pour dépôt au MAMROT (reddition de comptes) des rapports d'activités 2012-2013 (préliminaire) des municipalités d'Angliers, Belleterre, Laforce, Moffet et Nédélec relativement au contrat de diversification et de développement dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté, pour l'année 2012-2013 (incluant un rapport pour le Comité de diversification de l'Est témiscamien).

M. Guillaume Beaulieu, agent de développement rural, assiste et présente les rapports d'activités et réponds aux questions des élus.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver les rapports d'activités 2012-2013 (préliminaire) des municipalités d'Angliers, Belleterre, Laforce, Moffet et Nédélec, ainsi que du Comité de l'Est témiscamien incluant les bilans des trois années;

- ❖ D'autoriser le préfet à signer lesdits rapports pour et au nom de la MRC de Témiscamingue lesquels font partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récités;
- ❖ Que lesdits rapports préliminaires soient déposés au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

04-13-190A Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le C. A. prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

04-13-191A Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
 appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
 et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 février 2013 au 15 mars 2013		
Nom	Titre	Salaire
Arnaud Warolin	Préfet	4 141,94 \$
Lyne Gironne	Directrice générale – secrétaire-trésorière	2 953,20 \$
Tomy Boucher	Directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint	2 610,42 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 937,07 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	1 245,25 \$
Katy Pellerin	Directrice du Centre de valorisation et chargée de projet en environnement	2 226,16 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	45 528,82 \$
--	--------------

Rémunération des maires	4 920,48 \$
-------------------------	-------------

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
CAMIONS & MACHINERIES - ÉCOCENTRE			
C1300267	DÉPANNEUR BÉCO	DIESEL 28-02-2013	1 020,02 \$
C1300226	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	DIESEL 31-01-2013	1 534,48 \$
C1300250	SANQUIP INC.	PIÈCES CAMONS INVENTAIRE	1 149,55 \$
C1300266	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	PIÈCES CAMIONS 28-02-2013	1 914,09 \$
C1300268	DÉPANNEUR RACHEL ROY	DIESEL 28-02-2013	1 240,82 \$
C1300271	GARAGE MARC CÔTÉ	DIESEL 28-02-2013	640,00 \$
C1300272	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	DIESEL 28-02-2013	371,00 \$
C1300280	LOCATION GARAGE LUC LEBLANC	SOUDER PIÈCES CAMION # 3	59,79 \$
C1300281	MAGASIN GÉNÉRAL DE RÉMIGNY	DIESEL 28-02-2013	95,59 \$
C1300282	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	PIÈCES MACHINERIE	428,17 \$
C1300284	PNEUS GBM	ROUE CAMION	117,85 \$
C1300286	PÉTROLES TÉMIS	DIESEL MACHINERIES	4 094,23 \$
C1300289	S.A.A.Q.	IMMATRICULATION 2013	6 762,20 \$
C1300294	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	DIESEL 28-02-2013	3 179,46 \$
AUTRES - ÉCOCENTRE			
C1300260	BERGERON ÉLECTRONIQUE	FUSIBLE INVENTAIRE ÉCOCENTRE	22,77 \$
C1300233	SERVICE SANI-TRI	TRAITEMENT JANVIER 2013	9 840,23 \$
C1300235	TÉLÉBEC LTÉE	RELEVÉ 28-01-2013 (634-2233)	116,62 \$
C1300245	LETTREGE FRANS GAUTHIER	PANNEAUX, AFFICHE ÉCOCENTRE	1 248,63 \$
C1300247	MULTITECH ENVIRONNEMENT	TRAITEMENT JANVIER 2013, SURCHARGE	54 949,40 \$
C1300263	COMMUNICATION TÉMISCAMINGUE	INTERNET ÉCOCENTRE MARS 2013	91,93 \$
C1300265	DISTRIBUTION PRAXAIR	LOC. OXYGÈNE ÉCOCENTRE FÉV.	42,48 \$
C1300274	J. DROLET ET FILS LTÉE	RALLONGE, BALAI ET PELLE	91,29 \$
C1300276	LA COOP VAL-NORD	DISTRIBUTEUR EAU ÉCOCENTRE	538,47 \$
C1300283	PLASTI-BAC INC.	ROUES POUBELLES	1 255,39 \$
C1300296	TEMLAC LTÉE	GANT HIVER ÉCOCENTRE	10,46 \$
C1300297	TRANSPORT SYMKAM ENR.	CONTRAT LEVÉE	3 370,04 \$
EMPRUNT 4 M\$ - ÉCOCENTRE			
C1300258	AGRITIBI R.H. INC.	CHARGEUR COMPACT 5 %-FINAL	3 268,17 \$
C1300225	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	CONTRAT 14-2012 FINAL, CENTRE DE TRI	5 212,56 \$
C1300232	SERGE RÉNOVATION	MATÉRIAUX ROULOTTE	4 349,77 \$
PROJET VOLET II			
C1300243	FORESTERIE SAINT-EUGÈNE	PROJET # 645-07 VOLET II	20 500,00 \$
C1300251	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE	PROJET # 885-12 VOLET II	10 000,00 \$
AVENIR D'ENFANTS			
C1300240	BOULANGERIE PÂTISSERIE LINDA	BUFFET AVENIR ENFANT	191,86 \$
C1300298	TREMBLAY ALEX	DÉPL. 07 MARS 2013	55,80 \$
QC EN FORME			
C1300259	BERGERON CAROLINE	YOGA EGT - QEF	60,00 \$
C1300241	C.S.L.T.	305-206-15-ZUMBA FITNESS	1 108,00 \$
C1300246	MAISON DES JEUNES DU TÉMIS.	ACTIVITÉS QEF	1 931,98 \$
C1300253	TRANSPORT GILLES PAQUETTE	AUTOBUS QC EN FORME	1 341,98 \$
C1300254	ÉCOLE GILBERT-THÉBERGE	PROJET QEF	1 000,00 \$
C1300277	LAFONTAINE JOANIE	CARNAVAL BOUGEOTTE GUIGUES QEF	820,56 \$
COMMISSION CULTURELLE			
C1300239	BERNARD MARTIN	PRESTATION MUSICALE - CULTUREL	250,00 \$
C1300220	DROLET LOUISELLE	HOUSSE POUR PIANO - CULTUREL	40,00 \$
C1300244	LA JOYEUSE BOUFFE	REPAS RENCONTRE - CULTUREL	406,23 \$
C1300264	COUTURE RÉAL	DÉPL. COMMISSION CULTURELLE	265,90 \$

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
MRCT - DIVERS			
C1300216	48e NORD INTERNATIONAL	MISSION EXPLORATRICE FRANCE	3 690,00 \$
C1300217	ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	ABONNEMENT 2013 - LYNE	670,15 \$
C1300218	BROUILLARD RICHARD	DÉPL. HYDROÉLECT. ANGLIERS JANV.	237,00 \$
C1300219	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	DÉPENSES JANVIER 2013	3 601,34 \$
C1300221	FORUM JEUNESSE A-T	FORUM JEUNESSE 2013	500,00 \$
C1300222	FÉDÉRATION 14, ROUYN-NORANDA	AIDE CERCLE FERMIÈRE LAVER.	500,00 \$
C1300223	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS DICOM	115,56 \$
C1300224	GIRONNE LYNE	DÉPL. 17-22-23 JANV.	145,98 \$
C1300227	MUNICIPALITÉ DE FUGÉREVILLE	FONDS LOTS INTRAMUNICIPAUX	7 540,65 \$
C1300228	MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY	FONDS LOTS INTRAMUNICIPAUX	12 200,00 \$
C1300229	RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES	AIDE FINANCIÈRE 2013	100,00 \$
C1300230	RÉSEAU ENVIRONNEMENT	ABONNEMENT VECTEUR 2013	68,98 \$
C1300231	RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES	COTISATION 2013	100,00 \$
C1300234	SORIBCO INC.	INST. ANGLIERS JANV. 2013	3 782,68 \$
C1300236	VISA DESJARDINS	RELEVÉ DENIS 31-01-2013	2 344,37 \$
C1300237	GREAT WEST	ASS. COLLECTIVES MARS 2013	6 357,91 \$
C1300238	ANNIE ROY	REMB. PETITE CAISSE FÉV. 2013	110,56 \$
C1300242	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	EXAMEN POMPIERS 22-02-2013	1 364,00 \$
C1300248	MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC	ERREUR - TAXES JACQUES PAQUIN	21,20 \$
C1300249	PIERRE-EAU 2002	AJUSTER TOILETTE, RÉP. ÉVIER	45,99 \$
C1300252	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	DÉPL. 12 JANVIER 2013, SALAIRES	22 751,44 \$
C1300255	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU	DAS FÉDÉRALES FÉVRIER 2013	10 600,05 \$
C1300256	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 16 AU 28 FÉV. 2013	13 154,38 \$
C1300257	TÉLÉBEC LTÉE	RELEVÉ 01-02-2013 (RÉSEAU)	2 616,32 \$
C1300261	BROUILLARD CLAUDINE	REPAS CA 6 FÉVRIER 2013	103,48 \$
C1300262	CKVM	CHRONIQUE POLITIQUE JANV.	97,72 \$
C1300269	ENTREPRENEUR NAN-SY ENR.	2E VERS. 65 % DÉNEIGEMENT	2 316,75 \$
C1300270	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MUTATIONS	132,00 \$
C1300273	HOME HARDWARE	BALAI-BROSSE ÉCOCENTRE	16,09 \$
C1300275	JOURNAL LE CONTACT	ÉDITION DU PACTE RURAL	102,45 \$
C1300278	LE REFLET	CHRONIQUE AGRO, APPEL OFFRE CAMIONS	601,31 \$
C1300279	LES ATELIERS KAMI INC.	MAIN-D'OEUVRE FÉV., CONTRAT ENTRETIEN	10 785,29 \$
C1300285	PROVIGO DE VILLE-MARIE	RELEVÉ ACHAT 28-02-2013	158,77 \$
C1300287	RADIO-COM JBM INC.	RÉSEAU POMPIER FÉVRIER À AVRIL, LOC. RADIO	3 261,84 \$
C1300288	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	LICENCES ANNUELLES STATION POMPIERS	1 218,00 \$
C1300290	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	CASIER, IMPRIMANTE, FOURNITURES	2 937,70 \$
C1300291	SMI INFORMATIQUE	CONTRAT MARS 2013	1 771,85 \$
C1300292	SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	ACHAT JONQUILLES	40,00 \$
C1300293	SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC	WEBDIFFUSION 21-22 MARS 2013	57,49 \$
C1300295	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	SALAIRES, CARBURANT, ENT. CELL.	9 529,69 \$
C1300299	XEROX CANADA LTÉE	CONTRAT COPIE FÉV. 2013	665,39 \$
C1300300	ÉDITIONS YVON BLAIS	LOI FISCALITÉ MUN. MAJ 38	261,15 \$
C1300301	BELL MOBILITÉ	CELLULAIRES FÉVRIER 2013	489,04 \$
C1300302	HYDRO-QUÉBEC	MRCT RELEVÉ JANV. -FÉV.	3 530,39 \$
	TOTAL		275 682,73

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 3 avril 2013.

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

04-13-192A

Inscription de dossiers aux ordres du jour des séances du comité administratif et du conseil des maires.

Les membres du comité administratif considèrent qu'il est primordial de prendre le temps nécessaire pour recueillir toutes les informations d'un dossier avant de se positionner politiquement. Lors d'ajout d'un point à l'ordre du jour du conseil des maires, en début de rencontre, il s'avère difficile pour les maires de connaître tous les tenants et aboutissants d'un dossier ou d'un projet sur lequel ils doivent prendre position.

Considérant l'importance des dossiers traités par le conseil des maires;

Considérant l'importance pour les maires de connaître l'ensemble des informations avant de prendre position politiquement;

Considérant qu'il est difficile de tenir des discussions de fond et de prendre position sur des dossiers ou projets politiques lorsque ces derniers sont ajoutés à l'ordre du jour en tout début de séance;

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ De recommander au conseil des maires que tous sujets requérant une prise de position politique de la part de la MRCT, soient amenés et inclus à l'ordre du jour minimalement une semaine avant la réunion du conseil des maires ou sinon que la décision soit reportée à une séance ultérieure.

04-13-193A

Pacte rural 2013.

Le comité administratif mentionne l'importance que toutes les sommes disponibles au Pacte rural 2007-2014 soient dépensées avant le 31 mars 2014.

Incessamment, une correspondance sera transmise auprès des municipalités et organismes retenus dans le dernier appel de projets afin de les sensibiliser à l'importance de respecter la date du 31 mars 2014 pour la réalisation de leurs projets.

Mention de félicitations

Les membres du comité administratif soulignent l'excellent travail des employés de la MRCT impliqués au dossier, assurant un processus objectif pour cibler les meilleurs projets déposés. Une lettre de remerciements leur sera acheminée.

Politique de travail du personnel.

04-13-194A

Le comité administratif prend acte de la démission d'un opérateur à l'Écocentre, malgré l'augmentation de salaire consentie.

Les membres du comité administratif jugent important de faire une mise au point auprès de tous les employés de la MRCT. Principalement, ils souhaitent rappeler aux employés que lorsqu'une lettre de démission a été déposée et acceptée, un employé qui change d'avis ne pourra réintégrer son emploi et garder tous ses privilèges. De plus, il ne sera plus accepté qu'un employé remet sa démission afin d'obtenir de meilleurs salaires ou autres avantages.

Une lettre circulera en régie interne pour en informer le personnel.

04-13-195A

Rencontre avec la Société de développement du Témiscamingue.

Une rencontre aura lieu en mai prochain entre la MRCT et la SDT, le tout en conformité selon le contrat liant les deux organisations qui stipule que deux rencontres doivent avoir lieu au cours d'un exercice financier. L'objectif est de faire le point sur les dossiers et de réitérer les orientations établies.

Les membres du comité administratif, les élus siégeant au comité d'administration de la SDT, cadres et officiers seront invités pour cette réunion.

04-13-196A

Commission de la protection du territoire agricole du Québec.

Le 19 mars 2013, eu lieu à Rouyn-Noranda, la séance de contestation concernant des demandes d'exclusion de municipalités du Témiscamingue. La CPTAQ a exprimé son étonnement face à l'absence de la MRCT à cette contestation.

Il est à noter que cette contestation n'impliquait que des municipalités du Témiscamingue.

La MRCT n'ayant pas à intervenir dans ces demandes de contestations, avait déjà informé la CPTAQ qu'elle ne serait pas présente à cette rencontre, à moins que la séance ne soit tenue au Témiscamingue.

04-13-197A

Dénombrement de population pour les municipalités du Témiscamingue selon décret 2013.

M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère, exprime son étonnement selon les nouvelles données publiées par le décret de la population 2013, qui fait état que la municipalité de Laverlochère compte désormais 1 006 habitants alors qu'en 2012, le nombre était de 728 créant un écart de 278 habitants.

Une lettre sera transmise au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour souligner ces faits et obtenir des informations supplémentaires.

Situation des médecins au CSSST.

04-13-198A

Le comité administratif exprime son inquiétude en lien avec le nombre de médecins au Centre de santé et des services sociaux du Témiscamingue.

Le préfet précise qu'il travaille conjointement avec le CSSST afin de soutenir leurs efforts de recrutement. Un comité a d'ailleurs été mis en place pour trouver des pistes de solution.

À court terme, le CSSST accueillera un médecin en janvier 2014 et à moyen terme, trois candidats ont démontré un intérêt à venir travailler au CSSST. Les efforts de recrutement doivent être toutefois maintenus.

04-13-199A

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

2^e partie

Aucune question de l'assistance.

04-13-200A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 17 avril 2013
- Comité administratif : 1^{er} mai 2013

Il est 19 h 20.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.